



Commission des officiels

Le 26 novembre 2008
Regroupement des loisirs
18 h 30

Étaient présentes : Hélène Martin
Hélène Morneau
Lily Lachance
Kenza Bouhaddi
Sarah Lafleur
Louise Cairns, coordonnatrice technique

Était absente : Évelyne Boisvert, représentante du CA

1- Mot de bienvenue :

Hélène Martin souhaite la bienvenue à tous les membres et ouvre la séance officiellement.

2- Lecture et adoption de l'ordre du jour

COF-2008/2009-005 Il est proposé par Hélène Martin et appuyé par Lily Lachance que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté en laissant la rubrique 'Varia' ouverte.

ACCEPTÉE À L'UNANIMITÉ

3- Lecture et adoption du procès-verbal du 8 décembre 2007 et 28 octobre 2008

COF-2008/2009-006 Il est proposé par Sarah Lafleur et appuyé par Hélène Morneau pour le procès-verbal du 8 décembre 2007 soit accepté tel que présenté.

ACCEPTÉE À L'UNANIMITÉ

COF-2008/2009-007 Il est proposé par Hélène Martin et appuyé par Kenza Bouhaddi pour le procès-verbal du 28 octobre 2008 soit accepté tel que présenté.

ACCEPTÉE À L'UNANIMITÉ

4- Affaires découlantes:

5- Nouvelle affaires:

a. Colloque des officiels 2009

- Le Colloque des officiels 2009 fut un franc succès. Un nombre record d'officiels se sont présentés afin d'améliorer leurs connaissances et étendre leurs apprentissage grâce aux outils mise en place par Plongeon Québec.

b. Allocation d'un système de pointage (du type Airmiles) pour chaque officiel

- Système électronique du type programme Airmiles (certification des juges) – à inclure sur le portail de la Commission des Officiel (Lily Lachance et Kenza Bouhaddi vont consulter le document et y apporter tous les commentaires nécessaires à ce sujet).

c. Création d'un comité d'évaluation de l'éthique et du comportement (système confidentiel)

- Nominer une personne en charge et présenter le rapport à la fin de chaque trimestre / fin d'année / réunion exceptionnelle incluant les mesures disciplinaires associées à chaque situation.
- Nous avons aussi discuté le code d'éthique et le code de conduite des officiels. Un document à été présenté, les membres de la commission doivent faire parvenir leurs commentaires à Plongeon Québec d'ici le 15 avril 2009.

d. Directives et pré-requis à l'obtention de chaque grade d'officiel 1, 2, 3

- Système de gradation : Critères d'admission de passer d'un grade à l'autre
- Comité d'évaluation et d'acceptation de gradation
- Système équitable/processus légitime de nomination par la COF
- Parler aux juges d'expérience (Jocelyne, Hélène, Monique) afin de recevoir un appui éducationnel et d'implication à tous les niveaux
- Considérer la position de la COF pour toute nomination comme officiel 2 et 3

e. Le rôle de la COF vs toute nomination d'envergure

- Tout candidat devra démontrer officiellement son intérêt afin de devenir juge-arbitre. La COF soutiendra son intérêt suite à l'analyse du dossier du candidat selon un programme à mettre en place.

f. Nominations des officiels au Gala Honneur aux mérites

- En date du 28 novembre 2008, la COF a envoyé ses mises en candidatures en prévision du Gala Honneur aux mérites. Le bulletin de vote incluait les catégories recrue de l'année (Kaila Freeman) et officiel de l'année (Francine Lavoie).

g. Instauration d'un système de « Shadow » aux besoins des officiels recrues

- Shadow > voir document & programme en place (Hélène Morneau à faire suivre et fournir ses commentaires) – voir document préparé par Hélène Martin concernant le parrainage et l'avancement des officiels du niveau I (la COF doit se pencher sur ce document et le réviser).

h. Page web exclusive aux membres de la COF

- Plongeon Québec a mise en place une page sur le site web qui souligne l'implication des officiels.

i. Souper de Noël

- Hélène Martin, Présidente de la COF, est en charge d'envoyer une invitation à tous les officiels au mois de janvier 2009.

6- Varia

- a) Point 11 – Varia du PV du 28 oct 08 : Proposition pour les officiels hors Québec. Après discussion, il est recommandé que les officiels Québécois aient la priorité lors des championnats provinciaux Québécois. Les officiels hors Québec, qui agissent strictement comme officiels dans leur province, sont invités à communiquer avec le juge-arbitre de rencontre avant la date limite d'inscription pour discuter de la possibilité d'être sur les panels. Les entraîneurs/officiels seront invités sur les panels seulement lorsqu'ils n'auront pas suffisamment d'officiels pour combler les panels. Il est aussi recommandé d'informer Plongeon Canada et la commission des entraîneurs de la procédure afin d'éviter des situations problématiques.

Il est suggère de laisser la discrétion au juge-arbitre de la rencontre. Ceci afin d'assurer un bon rendement au niveau du jugement.

7- Prochaine rencontre :

8-Levée de l'Assemblée:

COF-2008/2009-008 Il est proposé par Hélène Martin et appuyé par Kenza Bouhaddi que l'assemblée soit levée à 20h40

ACCEPTÉE À L'UNANIMITÉ

Présidente
Hélène Martin

Secrétaire
Kenza Bouhaddi